

CLASSE DE PREMIERE - SERIES A, B, S

**Histoire**

**I - Tableau du monde au début du XX<sup>e</sup> siècle**

Carte politique.

Grands traits de la vie économique, sociale, politique, culturelle.  
Tensions et alliances.

**II - Caractères essentiels de l'évolution du XX<sup>e</sup> siècle**

On se bornera à distinguer les grandes phases et à dégager les principaux traits; deux guerres mondiales, une paix fragile; le recul de l'Europe; les grandes transformations scientifiques et techniques; l'évolution générale de l'économie; les bouleversements démographiques, les transformations sociales; l'évolution culturelle; le développement des moyens d'information.

**III - La première guerre mondiale et l'entre-deux-guerres**

La première guerre mondiale; les traités de paix.

Les révolutions russes de 1917; la formation de l'Union soviétique et son évolution jusqu'en 1941.

L'économie mondiale entre les deux guerres.

L'Italie et l'Allemagne.

Les démocraties occidentales: Royaume-Uni; Etats-Unis; France.

L'Extrême-Orient (Chine - Japon).

Les relations internationales.

Tableau du monde en 1939.

**Géographie**

**I - Les grands ensembles physiques du territoire français, leur insertion dans l'espace européen.**

**II - Les aspects humains et économiques**

1) Les grandes lignes de l'évolution démographique, économique et sociale de la France depuis la seconde guerre mondiale.

2) Les structures actuelles de la France (démographiques, économiques, sociales). Le rôle de l'Etat.

3) Les grands secteurs d'activité, l'économie des transports en France.

**III - Les aspects régionaux**

1) Les critères de la régionalisation (naturels, historiques, économiques), Les régions. La région où se trouve l'établissement servira d'appui à cette réflexion.

2) Les traits spécifiques des grands ensembles régionaux.

3) Les grands déséquilibres et les efforts d'aménagement du territoire.

4) Les départements et territoires d'outre-mer.

**IV - La France en Europe et dans le monde**

1) Réalités de l'Europe: partages politiques, contrastes économiques.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

F

2-30(1.82)

2) La France dans la C.E.E. : rappel des institutions de la C.E.E., aspects économiques, sociaux, politiques.

3) Les échanges extérieurs de la France ; les relations de la C.E.E. avec le reste du monde.

4) La France dans le monde.

V - *Etude d'un pays de la C.E.E. au choix*

Cadre naturel et humain, structure socio-économique, organisation de l'espace, puissance économique.

### **Instruction civique**

I - Le programme d'histoire permettra d'insister sur les Droits de l'Homme et sur les atteintes qu'ils subissent, les totalitarismes, le racisme.

II - En liaison avec le programme de géographie, on étudiera l'organisation administrative de la France et on présentera quelques grands services publics (justice, finance, enseignement, sécurité sociale).

III - L'étude d'un pays de la C.E.E. implique la présentation de ses institutions politiques.

\*\*

## **CLASSE DE TERMINALE - SERIES A, B, C, D**

### **Histoire**

De la seconde guerre mondiale à nos jours.

I - *La seconde guerre mondiale*

Les grandes phases.

Occupation et Résistance.

La France pendant la guerre.

Les règlements de l'après-guerre. Les organisations internationales (O.N.U. et organisations spécialisées).

II - *Les relations internationales*

La formation des Blocs et la guerre froide.

L'émancipation des peuples dépendants, l'émergence d'un Tiers-Monde.

La coexistence pacifique et l'évolution des Blocs.

Les conflits localisés.

III - *Les transformations du monde contemporain*

L'accélération des progrès scientifiques et techniques.

Les transformations de l'économie mondiale.

Développements inégaux et tensions.

L'évolution démographique et les transformations sociales.

Le mouvement des idées et les grands courants de la vie culturelle ; la mondialisation de l'information.

IV - *La France de 1945 à nos jours*

V - *Les Etats-Unis, l'Union soviétique, la Chine, le Japon de 1945 à nos jours*

Evolution intérieure, institutions, civilisations, influence.

## VI - Carte du monde actuel

### Géographie

I - *Quatre grandes puissances* (cadre naturel, population, structures socio-économiques, organisation de l'espace, puissance économique)

Les Etats-Unis.

L'Union soviétique.

La Chine.

Le Japon.

II - *La mondialisation des échanges*

Les organisations régionales.

Le marché du blé, le marché du pétrole.

III - *Les inégalités de développement*

A partir d'exemples pris en Afrique, dans l'Inde et au Brésil, on dégagera :

— Les critères du sous-développement, les facteurs de sous-développement, les voies du développement.

### Instruction civique

L'instruction civique est partie intégrante des programmes d'histoire et géographie traitant du monde contemporain.

La réflexion portera plus précisément sur :

1) Les institutions et la vie politique des pays étudiés et plus particulièrement la Constitution française et son fonctionnement.

2) La communauté internationale :

— les organisations internationales et les organismes régionaux ;

— la défense des Droits de l'Homme ;

— les tentatives pour organiser un nouvel ordre économique international.

## INSTRUCTIONS

### I - Classes de première et terminale

Les finalités de l'enseignement de l'histoire, de la géographie et de l'instruction civique ont déjà été définies avec les programmes de seconde pour l'ensemble du cycle des lycées.

Les programmes de première et de terminale sont consacrés à l'étude du monde contemporain. Malgré leur répartition sur deux années, l'évidente unité de ces programmes impose une conception d'ensemble et la mise en valeur des liaisons entre les contenus des deux classes.

Elle suppose de ce fait que les programmes de première soient intégralement traités.

Plus que jamais la convergence est nécessaire entre la géographie et une histoire qui aboutit au temps présent. En première, pour bien comprendre. Il convient donc d'éviter les discours creux, de se borner d'ensemble sur l'évolution du xx<sup>e</sup> siècle. En terminale, nombreuses sont les questions où l'histoire et la géographie apportent chacune leur contribution. Pour l'étude des grandes puissances au programme, celle

des inégalités de développement, celle de l'économie contemporaine, liberté entière est laissée au professeur de combiner les deux disciplines, de traiter les questions dans l'ordre qui lui paraîtra le plus rationnel pour mettre en relief les convergences.

L'instruction civique est intégrée dans l'enseignement de l'histoire et de la géographie. Elle doit les imprégner de son esprit. Elle doit familiariser les élèves avec les institutions et la vie politique des pays inscrits au programme. Elle doit être aussi une véritable éducation, qu'il s'agisse des Droits de l'Homme ou des problèmes du développement.

Seuls les élèves des sections B reçoivent une formation spécifique en sciences économiques et sociales. Dans les autres sections, le professeur d'histoire et géographie est le seul à apporter une information dans ces domaines. C'est dire l'attention qu'il doit réserver aux questions d'ordre économique et l'entente qu'il doit rechercher, en section B, avec son collègue de sciences économiques et sociales.

Plus largement, la nécessité de liaisons et de travaux interdisciplinaires est évidente, en particulier lorsqu'il s'agit de présenter l'évolution des sciences et des techniques et les questions de culture et de civilisation.

Pour l'histoire du temps présent, les sources sont partielles, quelquefois partiales, et le recul manque pour dégager l'essentiel de la masse des faits. Il convient donc de privilégier les structures et les tendances profondes. Il faut se borner aux faits établis, indiscutables, éviter les explications hâtives, simplistes ou manichéennes, ne pas hésiter à offrir éventuellement plusieurs interprétations possibles. Cette attitude réaliste doit permettre aux élèves de critiquer les informations reçues et de leur donner leur importance véritable. Il existe des ouvrages accessibles et sérieux qui permettent de dominer le programme.

Les conseils de méthode donnés pour la seconde restent valables : privilégier le travail sur documents, les travaux de groupe, encourager l'autonomie de l'élève. En particulier, la classe de première, sans examen final, offre de bonnes conditions pour préparer les élèves à l'épreuve sur documents du baccalauréat. En terminale, le souci de l'examen n'exclut aucunement le recours à des méthodes inductives : le sujet de synthèse comme l'épreuve sur documents incitent à exploiter leur efficacité et leur valeur formatrice.

## II - Classe de première

### Histoire

Tout en assurant la liaison avec le programme de seconde, le tableau du monde au début du xx<sup>e</sup> siècle permet de fixer, avec une grande souplesse, les points de départ de l'évolution. Les divers aspects du monde seront présentés à l'aide de cartes et quelques retours sur le passé, synthétiques et rapides, pourront s'avérer utiles. L'accent sera mis sur les différences dans les évolutions politiques, sociales et culturelles, les phénomènes de domination, les rivalités.

L'évolution du xx<sup>e</sup> siècle sera dépeinte à larges traits. L'objectif de cette deuxième partie est de fournir aux élèves une trame générale dans laquelle s'inséreront les sujets traités par la suite, en première comme en terminale. Cette vue d'ensemble permet de mieux les situer et les comprendre. Il convient donc d'éviter les discours creux, de se borner aux grands faits, aux grandes étapes, à quelques exemples concrets, à quelques données chiffrées. Ainsi une quinzaine d'heures devrait-elle suffire à traiter les deux premières parties.

La troisième partie pose moins de problèmes. La vie culturelle dont seules les grandes lignes ont été esquissées trouvera sa place normalement dans l'étude de chaque Etat. On y englobera aussi bien la vie religieuse, le mouvement des idées, les diverses formes de l'expression

artistique que l'étude des mentalités. Il ne faudra pas négliger une histoire de l'art destinée à éduquer la sensibilité.

L'étude des puissances comporte naturellement celle des questions coloniales. On présentera les grandes orientations politiques, économiques, culturelles; on évoquera les premiers mouvements d'émancipation.

### Géographie

Le programme de géographie de première, à la différence de celui de seconde, concerne un espace délimité: l'Europe occidentale — les fondements de sa civilisation viennent d'être étudiés — et plus spécialement la France.

La description physique de l'hexagone se limitera à l'esquisse des grands traits du relief, des climats et de leurs rythmes saisonniers, de la couverture pédologique et végétale. Elle soulignera une variété structurale et climatique représentative de l'espace européen et une situation d'isthme largement ouvert sur deux ensembles maritimes; elle dégagera d'autre part l'existence de quelques ensembles naturels, dont la juxtaposition crée une diversité unique en Europe.

Les grandes lignes de l'évolution démographique, économique et sociale de la France feront, dans le même esprit, apparaître son originalité. A cet égard, il est souhaitable de lier deux chapitres appartenant, l'un au programme d'histoire, l'autre au programme de géographie: la fresque du xx<sup>e</sup> siècle dessine les caractères essentiels d'une évolution dont les étapes et les modalités seront ensuite précisées pour la France depuis la seconde guerre mondiale. La place et le rôle des immigrants seront mis en valeur.

Les structures actuelles, à travers leurs éléments d'ensemble — pyramides des âges, types d'entreprises, qualification et emploi... — offrent des contrastes d'où procèdent pour une large part les disparités régionales. L'étude du rôle centralisateur de l'état et celle, inscrite au programme d'instruction civique, de l'organisation administrative et des services publics, gagneraient à être envisagées dans cette perspective: elles déboucheraient ainsi, au-delà de simples généralités, sur l'analyse des moyens d'aménagement du territoire.

Dans la présentation des grands secteurs d'activité — à l'exclusion des échanges extérieurs, reportés à un autre chapitre —, il est essentiel d'éviter l'exhaustivité et son corollaire: l'énumération fastidieuse. Il convient au contraire de hiérarchiser les éléments retenus en fonction des ordres de grandeur qui suggèrent leur importance relative; de caractériser l'économie en différenciant en particulier les biens d'équipement des biens de consommation, ainsi que les différents types de services; de souligner les conséquences des problèmes énergétiques, mais aussi les effets à court terme de l'emploi des techniques nouvelles. On ne peut dissocier les transports des activités dont ils sont l'un des principaux supports: à partir des grands axes au long desquels s'ordonnent les diverses infrastructures et les flux, on fera aisément saisir leur rôle dans la répartition spatiale des secteurs de production et donc, une fois encore, dans l'existence de disparités régionales.

La notion de région n'est pas pour autant des plus faciles à cerner. Le programme de quatrième a permis une première approche qu'il est nécessaire d'approfondir pour l'ensemble du territoire, en s'appuyant notamment sur l'utilisation de cartes à diverses échelles. La région où se situe l'établissement se prête le mieux à la recherche des divers critères d'individualisation: force est de constater qu'ils peuvent ne pas coïncider spatialement. On s'attachera ensuite, dans la mise en place rapide de grands ensembles régionaux, à dégager des traits caractéristiques plutôt qu'à fixer des limites précises. Le programme ne propose aucun découpage impératif. On pourra donc retenir soit le cadre des régions géographiques traditionnelles (Nord, Alpes, Jura, Massif Central...), soit celui de tout autre regroupement humain et économique

correspondant en particulier aux anciennes circonscriptions d'action régionale, les « régions » (Aquitaine, Rhône-Alpes...) ou rassemblant plusieurs de celle-ci (Ouest, Sud-Ouest, Midi méditerranéen...). Une telle démarche redécouvre les grandes lignes des contrastes physiques et humains déjà rencontrés et prend en compte les héritages que constituent les patrimoines ; elle met en évidence de grands déséquilibres entre Paris et la province et, pour cette dernière, entre des entités inégalement dynamiques. On montrera, par des exemples précis, que les efforts d'aménagement du territoire représentent l'un des aspects du gouvernement des hommes et, à ce titre, un choix d'ordre politique.

Parmi les ensembles qui forment l'espace français, les départements et territoires d'outre-mer occupent une place originale. Leur localisation, leurs climats, leurs ethnies conduisent à une nouvelle observation du planisphère, à une certaine restructuration de l'espace ; le rappel historique de leur rattachement à la France, à une certaine restructuration du temps. Si leurs problèmes sont spécifiques, les liens qui les unissent à la métropole appellent à réfléchir sur les interdépendances qui s'établissent au sein d'un Etat et sur la solidarité qui en découle.

Nos relations privilégiées avec la Communauté économique européenne expliquent la part réservée à celle-ci, déjà abordée en quatrième et en troisième, et qui ne devrait donner lieu ici qu'à certains développements : ainsi à propos de la sidérurgie, du marché commun agricole, du système monétaire européen, des nouveaux élargissements à l'étude... On s'attachera au contraire, pour la Communauté comme pour la France, par l'analyse de la balance des paiements et plus particulièrement du commerce extérieur — Quels échanges ? Quels secteurs excédentaires ou déficitaires ? Quels partenaires, inégalement développés ?... —, à définir les grandes orientations de politique économique.

La présence française dans le monde dépasse largement le cadre des transferts de biens matériels ; elle inclut la variété des services et des héritages qui contribuent à maintenir une certaine image de la France, et son rayonnement. L'expression la plus profonde de cette pérennité est sans doute la langue, vecteur d'une culture commune et, dans certains cas — l'Acadie, le Québec, la Louisiane... —, témoignage de fidélité.

Le programme comprend l'étude d'un pays de la Communauté économique européenne. La liberté qui est laissée ne doit pas conduire à des choix trop limités ; ainsi les pays du Bénélux peuvent-ils être globalement retenus mais non un seul d'entre eux. Il ne saurait être question de dresser une monographie détaillée ; il s'agit de montrer les aspects spécifiques de l'adaptation au cadre communautaire et de l'organisation de l'espace. Par comparaison apparaîtra mieux la personnalité française.

A la faveur de cette double étude, il est possible, et souhaitable, d'élaborer sous forme de croquis une typologie régionale : régions urbaines, d'industries anciennes ou récentes, d'agriculture plus ou moins spécialisée... ; régions dynamiques, en stagnation, en crise... Ce croquis pourrait, à plus grands traits encore, être élargi à l'ensemble de la Communauté et donner une vision concrète de sa réalité et de ses problèmes.

### III - Classe de terminale

#### Histoire

On mettra en évidence les caractères nouveaux de la seconde guerre mondiale et on insistera sur les formes diverses, selon les pays, de l'occupation et des résistances. La France pendant la guerre fera l'objet d'une attention toute particulière.

Au sujet des relations internationales, la succession des sous-titres n'impose ni un plan ni une égalité de traitement. Il faudra donner une place importante à la décolonisation, en mettant l'accent sur ses facteurs historiques, ses caractères, ses étapes. La constitution d'un Tiers-

Monde avec son poids démographique, sa volonté de non-alignement, constitue un fait de première importance dans l'histoire des relations internationales. Ici, plus particulièrement, la géographie rejoint l'histoire. Il est inutile de donner une liste complète des conflits localisés, mais on devra choisir quelques exemples de type représentatif, les expliquer, les caractériser selon leur situation géographique, leurs origines, leur déroulement.

Au titre des transformations économiques, on étudiera notamment la reconstruction de l'après-guerre, le développement et les orientations nouvelles des échanges, les moyens monétaires et les mouvements des capitaux, l'évolution de l'entreprise et le rôle de l'Etat dans l'économie, les limites de la croissance et les crises. Cette étude gagnerait à être liée à celle de la seconde partie du programme de géographie.

Développements inégaux et tensions se présentent sous diverses formes : dynamisme inégal des régions à l'intérieur d'un Etat, opposition entre monde capitaliste industriel et monde socialiste, mais aussi — problème capital — relations Nord-Sud. Pour ces dernières, il faut envisager deux aspects :

— les efforts pour aboutir à un nouvel ordre économique international et, en particulier, ceux de l'O.N.U. avec son programme pour le développement et les réunions de la C.N.U.C.E.D. ;

— l'évolution récente du Tiers-Monde avec ses inégalités (producteurs de pétrole, nouveaux pays industriels, pays pauvres, quart-monde) et ses tensions internes ou internationales.

Ces diverses inégalités mettent en évidence la différence entre croissance et développement. Elles se retrouvent sur les cartes du monde actuel.

Dans l'étude des transformations sociales et de la vie culturelle, il faudra donner leur place à la vie religieuse et à l'évolution des mentalités. La mondialisation et l'instantanéité de l'information, la multiplication des mass-media et l'emprise de l'audiovisuel transforment profondément les conditions et les caractères de la vie culturelle, tandis que se manifeste un besoin de retour aux sources, au patrimoine régional ou national.

Pour la France, on réservera une attention particulière aux institutions politiques (constitutions de 1946 et de 1958). On aura intérêt, bien entendu, à regrouper les leçons d'histoire et de géographie consacrées à chacune des quatre grandes puissances.

Enfin, la réflexion sur la carte du monde actuel, conclusion du programme de terminale, suscitera inévitablement la comparaison avec le tableau du monde au début du xx<sup>e</sup> siècle qui inaugure le programme de première.

## Géographie

### *I - Orientations concernant l'étude des grandes puissances*

Le choix de quatre grandes puissances peut paraître arbitraire et insuffisant, d'autres Etats peuvent se targuer de cette dénomination et des Etats plus petits mériteraient également d'être pris en compte. Le choix a été limité pour ne pas surcharger le programme, et les pays retenus l'ont été en fonction de leur puissance économique incontestée : Etats-Unis, U.R.S.S., Japon, ou de leur puissance potentielle : la Chine.

Une approche de la notion de puissance paraît cependant nécessaire. Il convient de la fonder sur l'examen d'un certain nombre d'indicateurs tels que la population, la superficie, l'importance relative des secteurs d'activité, le Produit national brut, la part dans le commerce international, la puissance militaire... Cette étude, essentiellement appuyée sur des données quantifiées, des tableaux et des courbes, est évidemment à



mettre en relation avec les transformations de l'économie mondiale étudiée en histoire. Un bilan permettra de préciser la place des uns par rapport aux autres et la diversité des situations.

L'étude des grandes puissances sera nécessairement associée à celle de leur histoire depuis 1945 et à l'évolution de leurs institutions et de leur civilisation. Il convient donc de souligner tout ce qui peut concourir à expliquer la réalité présente de ces Etats. Cette relation suppose un plan de travail annuel assez rigoureux pour que les données historiques, institutionnelles et géographiques puissent être associées de manière harmonieuse.

La présentation géographique de chaque Etat doit exclure le plan à tiroirs ainsi que l'étude régionale systématique. L'ordre des chapitres n'est pas impératif ; des regroupements peuvent être envisagés.

Pour chaque pays on mettra l'accent sur les évolutions récentes qui modifient les équilibres antérieurs et ouvrent de nouvelles perspectives. Pour les Etats-Unis, par exemple, on insistera sur la puissance et la vulnérabilité de l'industrie, on notera leur avance dans la recherche des technologies de pointe ; on nuancera le découpage en « belts », on insistera sur la diversification des systèmes de culture et le développement de l'agrobusiness.

Ce souci d'actualisation rendrait souhaitable la constitution par les élèves de dossiers ouverts, progressivement enrichis.

## II - Les problèmes à dimension mondiale

Le programme d'histoire fait saisir l'élargissement progressif des échanges, jusqu'à leur mondialisation présente. Cette expansion s'explique par le jeu de facteurs complexes : le développement des infrastructures, la division mondiale du travail et le rôle des firmes multinationales, le rôle des organismes et des accords internationaux. La croissance des échanges affecte inégalement les pays à économie de marché, les pays à économie planifiée, les pays pétroliers, les pays en voie de développement non producteurs de pétrole.

Deux marchés essentiels ont été inscrits au programme, celui du blé et celui du pétrole. Les décalages entre lieux de production et lieux de consommation se manifestent par des flux aisément traduits par la carte. L'importance des produits en cause suscite des mécanismes originaux de régulation de la production et des prix qui devront être étudiés (rôle de l'O.P.E.P., par exemple). Le pétrole comme le blé deviennent des armes économiques et politiques dont on montrera l'utilisation actuelle.

Pour éviter une approche trop théorique des inégalités de développement, on prendra des exemples à la fois en Afrique occidentale, dans l'Inde, au Brésil. L'objectif n'est pas de traiter ces régions et Etats pour eux-mêmes mais d'isoler dans leur cadre démographique, économique, social et politique les caractères spécifiques qui permettent de réfléchir concrètement sur les inégalités du développement.

Il convient de dégager en premier lieu les critères du sous-développement : entre autres la pauvreté, la malnutrition, la forte mortalité infantile et la démographie galopante, l'ampleur des inégalités sociales.

Bien que certains facteurs se distinguent malaisément des critères, il convient de dégager les plus spécifiques : historiques, sociaux et culturels, physiques. Ainsi, on constatera que la Chine, grande puissance, n'en est pas moins un pays en voie de développement.

Les moyens du développement sont d'une inefficacité inégale. On montrera que les voies empruntées peuvent s'inspirer d'options idéologiques différentes. L'exemple africain est, à cet égard, révélateur. On

notera, d'autre part, qu'à l'intérieur d'un pays les actions conduisent parfois à accentuer les contrastes régionaux.

Ces analyses permettront aux élèves de mieux mesurer les possibilités et les limites de la solidarité internationale.

..

## CLASSE DE PREMIERE - SERIE E

### PROGRAMME

#### (Histoire - Géographie - Instruction civique)

#### I - De 1914 à nos jours

Le monde en 1914.

Le cadre chronologique de l'évolution. Les conséquences des deux guerres mondiales. Le déclin de l'Europe. La redistribution de la puissance. L'émancipation des peuples dépendants. Les relations actuelles entre les puissances.

#### II - Etude par grands ensembles géographiques

1) De l'originalité et de la diversité des civilisations contemporaines.

Au choix :

- L'Islam.
- L'Afrique noire.
- L'Inde.
- La Chine.
- Le Japon.
- L'Amérique latine.

La diversité ne s'analysant bien que par comparaison, il est souhaitable que deux exemples au moins soient retenus.

2) Des inégalités de la puissance dans le monde d'aujourd'hui.

A - Fondements, aspects, rayonnement de la puissance à travers l'exemple d'une grande puissance, au choix.

B - Le monde sous-développé : les critères de sous-développement, les voies du développement.

3) Des problèmes du monde d'aujourd'hui.

Proche-Orient.  
Péninsule indochinoise...

#### III - Etude par thèmes de quelques grandes questions d'actualité

Politiques, économiques, sociales, culturelles, morales.

#### IV - Etude d'un sujet inspiré par les spécialités de l'établissement ou de la section

### INSTRUCTIONS

Pour des élèves dont l'orientation est déjà dessinée, l'histoire et la géographie apparaissent plus fortement encore comme des disciplines de culture générale et de formation civique.

Les conditions spécifiques de l'enseignement dans ces sections conduisent à établir :

— *un programme résolument centré sur le monde contemporain* et sur son actualité la plus vivante, moins soucieux de raconter son histoire que de dégager les rapports de force, de caractériser la civilisation des années quatre-vingts, sans masquer pour autant sa diversité, de soulever les grandes questions qui composent l'apport quotidien des media, sans négliger celles qui, plus obscures aujourd'hui, occuperont peut-être demain le devant de la scène mondiale ;

— *un programme très souple*, rédigé uniquement dans ses grandes lignes, et permettant au professeur de choisir au gré de la conjoncture, de la demande des élèves, de la documentation disponible, de son information personnelle, et des conditions ou circonstances locales.

Un tel programme se prête particulièrement à des méthodes actives : travaux de groupe, constitution de dossiers, exploitation de la presse écrite, d'émissions télévisées ou de films...

Il appartient naturellement au professeur de mettre en place les repères historiques ou le cadre géographique sans lesquels le sujet étudié perdrait toute signification et ne serait plus que bavardage sans apport de connaissances, sans apprentissage de la rigueur intellectuelle, sans incitation à la réflexion.

**La première partie** est d'abord le moyen de vérifier et consolider l'acquis des classes antérieures, notamment de troisième et de seconde.

C'est ensuite et surtout un pont jeté entre un tableau rapide du monde en 1914 et celui d'aujourd'hui. Il n'est pas question, en effet, de procéder à l'étude systématique de cette tranche d'histoire ; les aspirations des élèves, plus encore que les exigences horaires, le déconseillent.

Mais une trame est indispensable. Elle doit souligner le déclin de l'Europe du fait de la première guerre mondiale, et montrer comment la seconde substitue au directoire des sept qui avait décidé du sort du monde dans les années trente (France, Royaume-Uni, Etats-Unis, Allemagne, Italie, Union soviétique, Japon) la domination de deux « grands », vite antagonistes. Elle doit faire apparaître les principales étapes de la décolonisation et permettre un inventaire de la répartition actuelle des forces : les deux « grands », une Europe qui se cherche, une puissance économique conquérante : le Japon ; un tiers-monde qui n'est pas seulement composé de décolonisés et qui n'est pas homogène (cas de la Chine, des producteurs de pétrole...).

Cet inventaire doit mettre en lumière la nature des contacts entre ces divers ensembles : relations Ouest-Est (accords commerciaux, échange de technologies, négociations stratégiques, luttes d'influences), rapports Nord-Sud (apport de capitaux et de techniques aux pays en voie de développement...), ainsi que le rôle des principaux organismes internationaux, ou l'esprit de quelques récentes conférences mondiales.

**La seconde partie** propose trois approches bien différentes :

1) Au moment où le monde tend à s'uniformiser par la vulgarisation des techniques et des moyens de communication, par l'industrialisation et l'urbanisation, l'élève ne peut ignorer sa diversité, diversité qui tend paradoxalement à s'affirmer par un retour aux sources ou simplement une recherche d'identité face à l'expansionnisme de certaines cultures. En seconde, l'élève a étudié la civilisation occidentale. En outre, un choix a été effectué parmi les civilisations du monde musulman, de l'Inde, de l'Extrême-Orient et de l'Afrique noire.

En première, un choix analogue est offert et qui n'exclut pas l'approfondissement de l'exemple retenu l'année précédente. Par contre, il ne semblerait pas judicieux de réintroduire la civilisation occidentale, si ce n'est pour dégager des ressemblances ou cerner des contrastes.

*La notion même de civilisation* et son contenu prêtent à discussion. Cette définition ne sera pas éludée, soit en introduction, soit en conclusion du travail accompli. Mais il faut éviter les considérations abstraites, donner moins de place aux institutions qu'aux héritages, aux mentalités, à l'expression artistique, aux rapports de l'homme avec le milieu.

2) Avec le premier volet de ce second point, une analyse schématique s'impose également. Qu'est-ce que la puissance ? *Qu'est-ce qu'une grande puissance ?*

Parmi les *fondements*, l'héritage historique tient une place non négligeable. Aussi des retours en arrière sont-ils inévitables. On peut les étoffer si les élèves manifestent une curiosité particulière à cet égard. La position géographique, les richesses naturelles, la démographie, l'avance technologique... autant de données indispensables pour bien comprendre à la fois ce qui définit une grande puissance, et ce qui justifie le classement ordinairement dressé. Classement discutable, et il ne serait pas absurde de partir de la Chine, alors qu'on la retrouve parmi les pays en voie de développement.

*Les aspects* de la puissance constituent un chapitre de géographie économique et humaine dont seules les grandes lignes doivent ressortir.

Avec le *rayonnement*, on peut distinguer influence culturelle, hégémonie, main-mise économique, succès dans la compétition technologique.

*Le monde sous-développé* est le second volet de ce paragraphe, non pour être l'objet d'une analyse théorique, mais pour fournir un exemple de large portée à travers lequel se définiront les critères et s'esquisseront des solutions (Inde ou Chine, Brésil, Afrique...).

3) Le troisième point traite des *problèmes* spécifiques à un ensemble spatial, qu'il soit vaste ou plus restreint. Là encore, l'histoire a sa place.

Si l'on prend le cas du Proche-Orient, on remonte à la politique européenne du début du siècle, au mouvement sioniste, au démembrement de l'Empire turc...

Par opposition à la troisième partie du programme, où sont abordées des questions de portée très générale mais dans un domaine précis, il s'agit ici de mettre en lumière des situations propres à une aire géographique.

*La troisième partie* s'attache aux grands thèmes de l'actualité : c'est celle où le choix est le plus large, où il est aussi le plus libre.

S'il est possible de répartir ces thèmes entre quelques grandes rubriques, il est vain d'en dresser une liste exhaustive. Par essence, cette liste est mouvante.

Dans l'ordre politique : les droits de l'homme, l'opinion publique et la propagande, le terrorisme, les forces militaires, les régimes électoraux, déconcentration et décentralisation...

Sur le plan économique : les systèmes économiques, l'Etat dans l'économie, les mutations de l'entreprise, les problèmes monétaires, l'inflation et l'emploi...

Dans le domaine social : le syndicalisme, les groupes de pression, la qualité de la vie, l'évolution des conditions de travail, assurances et sécurité sociale, le rôle de l'impôt...

Au titre des questions culturelles : les systèmes d'éducation dans le monde, les tendances actuelles de la littérature, de l'art, du théâtre... la maîtrise des loisirs...

Sous le rapport moral : les forces religieuses, le racisme, la délinquance, la publicité... Bien des problèmes d'actualité peuvent être examinés sous cet angle.

Autant de suggestions tendant à éclairer le classement tout en révélant sa fragilité : c'est ainsi qu'un thème majeur comme « les bouleversements actuels dans les domaines scientifiques et techniques » entre dans toutes ces rubriques à la fois.

C'est là que la demande, les conditions locales exerceront une légitime pression. Toutefois, il ne faut pas céder à l'anecdote. Ces bouleversements, que nous vivons ou qui se préparent, les désordres monétaires qui nous atteignent... sont, avec quelques autres, des sujets à privilégier en tout état de cause.

**La quatrième partie** laisse à l'appréciation du professeur l'opportunité de sa mise en œuvre et l'orientation à donner à la question.

Avec des classes de première F4, par exemple, on pourra étudier l'art de bâtir dans la région où est implanté l'établissement (matériau, forme, évolution...).

En toute hypothèse, une concertation avec les professeurs des disciplines techniques théoriques paraît indispensable.

Ce programme, qui se veut ouvert, pourrait sembler d'une ampleur et d'une ambition démesurées, tant sont nombreuses et variées les interrogations que nous pose notre siècle. C'est l'esprit qu'il en faut bien comprendre : par un choix réfléchi d'exemples représentatifs et limités, le professeur saura tourner le dos à un encyclopédisme inutile et fastidieux et fournir à l'adolescent des clefs pour la compréhension du monde dans lequel il vit.